

Le CSEA vous invite à suivre  
Le JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021

# La LAT et son APPLICATION

QUELLES VALEURS  
IMMOBILIÈRES dans un  
CONTEXTE INCERTAIN ?

RESTAURANT DU THÉÂTRE,  
Lausanne

SALON BAILLY, AVENUE DU  
THÉÂTRE 12, 1005 Lausanne

## Programme

8h30	Accueil, café et croissants
09h00	<b>Introduction.</b> Denise Dupraz.
09h10	<b>Zone réservée, sortie de zones à bâtir et indemnisations. Partie I.</b> Jacques Dubey.
09h40	<b>Zone réservée, sortie de zones à bâtir et indemnisations. Partie II.</b> Jacques Dubey.
10h10	Pause
10h20	<b>LAT, les applications cantonales.</b> Régis Courdesse (VD), Gaëtan Coutaz (VS), Vassilis Venizelos (GE).
12h00	Repas
13h00	<b>Zones réservée et financement : théorie et cas pratiques.</b> Dalia Donath, Eric Bongard, David Michaud.
15h30	<b>Table ronde.</b> L'ensemble des intervenants.

## INTERVENANTS

**Denise Dupraz** - Architecte EPFL et expert immobilier MAS. Membre comité CSEA.

**Jacques Dubey** - Architecte EPFL et Docteur en droit, Professeur de droit UNIFR.

**Régis Courdesse** - Géomètre breveté et ingénieur diplômé EPFL/SIA/RegA.

**Gaëtan Coutaz** - Avocat spécialiste FSA en droit de la construction et l'immobilier, Notaire.

**Vassilis Venizelos** - Géographe et urbaniste. Office de l'urbanisme de Genève.

**Dalia Donath** - Architecte IAUG-SIA. Head Real Estate Valuation Center West-CH, UBS SA.

**Eric Bongard** - Architecte EPFL et expert immobilier MAS. Crédit Suisse.

**David Michaud** - Ingénieur civil et expert immobilier MAS. Banque Cantonale Vaudoise.

## Vendredi 1er octobre

A 14h30 au château de la Sarraz, conférence du prof. Jean-Baptiste Zufferey sur l'actualité juridique pour les experts et les architectes. Les participants au séminaire de jeudi sont les bienvenus.

## INFOS

Lieu	Restaurant du Théâtre, salon Bailly Avenue du Théâtre 12, 1005 Lausanne
Tarifs (repas compris)	Membres CSEA et CEI : Fr. 250.- Non membres: Fr. 400.- Attention : nombre limité de places, inscriptions prises en compte à réception du paiement ! IBAN: CH12 0900 0000 1023 6742 5
Inscriptions par e-mail	<a href="mailto:csea@jlparchitectes.ch">csea@jlparchitectes.ch</a> en mentionnant pour chaque personne: le nom, le statut (membre/non membre) la présence au repas et le montant de l'inscription.
Délai	Le délai d'inscription est fixé au vendredi 17 septembre !